

Brèves de Normandie N°29

(Février 2004)

« Après le pain, l'Education est le premier besoin du peuple », cette célèbre vérité de Danton inscrite sur le socle de sa statue, place Danton à Paris, a été rappelée par Lionel Jospin, Ministre d'Etat, Ministre de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports dans « 1789, Recueil de textes et documents du XVIIIème siècle à nos jours » offert à tous les élèves des Ecoles.

Demain, au XXI ème Siècle, qu'est le pain si ce n'est le travail, l'emploi ?

Plus particulièrement en Normandie, le chômage chronique que les élus, les responsables administratifs et autres n'ont pas su juguler et résorber est la priorité absolue qui doit mobiliser tous les Normand.e.s unis ainsi que les forces vives des cinq départements.

Nous sommes tous des Moulinex !

Le Courrier Cauchois du 10 Janvier 2004.

« Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie 1 a diminué en France. En r.a. haute- NORMANDIE il s'est accru de 0,2 %. Les chômeurs de moins de 25 ans sont en augmentation de 4,8% et représentent 25,3% des demandeurs d'emploi (20,2 % en France). C'est grave notamment à l'égard de la Jeunesse, très grave!

Dans notre région le taux de chômage s'élevait à 10,5 % à la fin septembre alors qu'il était de 9,7% au niveau national. C'est un cuisant échec des responsables politiques et administratifs de la région. Seule une équipe nouvelle pourrait modifier les sombres perspectives d'avenir. Une région aussi riche de potentialités et de compétences humaines que la Normandie ne devrait tolérer qu'un maximum de 5% de chômeurs.

Le même journal : Création de l'école de management de Normandie.

Trois écoles de commerce de Caen-Le Havre ont choisi de s'associer pour créer l'école de management de Normandie. La nouvelle entité , gérée dans le cadre d'une association entre les chambres de commerce doit déboucher vers un groupement d'intérêt publique.

Voilà qui va dans le bon sens.

Tout ce qui unit est notre.

Qui divise est notre ennemi et celui des Normand.e.s.

Le Monde du 10 Octobre 2003.

L'Etat veut être partenaire des régions pour aider le cinéma.

L'Ile de France et Rhône-Alpes : 42 % des aides régionales à elles seules.

La Bretagne vient en troisième rang avec 6,3%. L'Alsace 6,2%.

La r.a. h. NORMANDIE n'est même pas citée, pas plus que sa sœur. Elles sont noyées dans le résidu des régions dénommé « Autre » avec pour 12 régions 13,7% soit à peine plus de 1% en moyenne par région.

Encore un domaine supplémentaire dans lequel les Normand.e.s doivent dénoncer des scandaleuses injustices, quel mépris pour les populations normandes !

Bulletin Economique de Janvier 2004.

Transport logistique en Normandie qui compte vingt-cinq entreprises regroupant 9000 salariés vient d'élaborer un programme de valorisation en vingt-cinq propositions de la politique logistique « pour faire gagner la Normandie ».

Paris- Normandie du 15 Janvier 2004

Les entreprises de transport réclament une seule Normandie.

Les infrastructures sont bien sûr au cœur des suggestions notamment un T.G.V. CAEN-LE HAVRE-ROUEN-PARIS-ROISSY, un aéroport régional à Deauville, un développement de pôles logistiques sur l'ensemble de la Normandie, mise en œuvre d'une politique multimodale mais surtout selon « Transport logistique en Normandie : il ne revient pas aux collectivités locales de gérer des entreprises mais de mettre en œuvre les infrastructures et l'environnement nécessaires au développement économique de la logistique régionale.»

En conclusion , la question : la réunification de la Normandie est-elle souhaitable pour la valorisation de l'espace économique reçoit 83 % de Oui contre 13% de Non.

Faut-il coordonner la gestion des ports de Cherbourg-Caen-Dieppe? Oui à 83%.

Faut-il unifier les ports de ROUEN et du Havre? Oui à 61%.

Faut-il un seul aéroport régional? Oui à 74%.

Cette unanimité doit interpeller, pour le moins le monde politique...

Comprendra-t-il un jour?

Enfin une approche intelligente, constructive, dynamique d'un secteur essentiel et puissant qui permettra un développement considérable de l'emploi des populations normandes.

Ajoutons, un seul port : Port Normandie qui regroupe tous les ports de la Normandie travaillant en synergie. Notre région est la porte Océane de l'Europe de l'Ouest.

Paris-Normandie du 19 Janvier 2004.

Une liaison ferry-fret entre la Normandie et Southampton.

La première ligne de « meroutage » en Normandie.

« Ces ports , Tancarville-Rouen et Southampton sont idéalement situés: ils offrent des distances routières beaucoup plus courtes sur 85 % des itinéraires entre les vingt-cinq plus grandes zones urbaines de France et de Grande-Bretagne » expliquait récemment Simon Taylor, directeur général de Channel Freight Ferries.

Une fois de plus ce sont des étrangers à la région qui reconnaissent le fabuleux potentiel de la Normandie en matière de transport et de logistique et le développent avec des partenaires privés normands. La carence des institutions nationales, régionales est toujours aussi préjudiciable au développement de l'emploi et de l'économie normande.

L'illustration la plus évidente, voire révoltante est la mise à l'écart par le dernier CIADT de la Normandie, première région maritime de France, des projets d'autoroute de la mer! Une fois de plus !

Paris- NORMANDIE du 1/ 12 / 03.

« Sous le nom d'alta-juris Normandie, cinquante Avocats ont fait tomber la frontière Haute-Basse ...».

Après deux ans d'efforts douze cabinets viennent de décrocher le Certificat ISO 9001. Une première en France!

Les « indépendants » Normands ont donc trouvé une parade à leur isolement en montant ce réseau certifié.

Sur 36.000 avocats en France, 160 seulement ont accepté de se plier aux normes ISO.

Les cabinets concerné se situent à ROUEN, CAEN, LE HAVRE, CHERBOURG, DIEPPE, AVRANCHES, EVREUX, COUTANCES-ST LO, ALENCON, BERNAY, ARGENTAN.

L'UNION fait la force, la compétence, le développement , L'AVENIR en Normandie.

Les Normand.e.s s'unissent pour progresser, être plus performants, compétents et poursuivent un seul objectif: la satisfaction de leurs clients.

Pendant ce temps d'autres Avocats divisent la Normandie et délocalisent en organisant la suppression de l'Ecole des Avocats de Normandie et contribuent à affaiblir le tissu social, économique, éducatif, culturel, juridique et judiciaire des cinq départements Normands.

En organisant les délocalisations au profit de Rennes et de Lille, ils créent un renforcement de ces pôles et par voie de conséquence un affaiblissement de ceux de Normandie.

Ils déterminent les conditions rendant intellectuellement, matériellement et financièrement difficiles voire impossibles des participations tant des enseignants des universités normandes que des professionnels mais surtout des élèves, essentiellement les plus défavorisés par leur environnement social.

Ils vassalisent et sacrifient non seulement la compétence, la tradition, l'avenir d'une partie du patrimoine législatif, réglementaire de la prestigieuse, unique et universellement reconnue compétence juridique et judiciaire Normande mais encore l'avenir social et économique de certains jeunes juristes, dont les plus performant qui lieront contacts et exerceront ailleurs .

La Coutume de Normandie est mère du droit Anglo-saxons et de celui qui régit la plus grande partie du monde occidental.

L'absurdité de cette décision s'illustre d'une manière caricaturale dans le fait que la faculté de droit de Caen enseigne toujours le droit coutumier Normand et délivre un certificat juridique de droit Normand encore appliqué dans les Iles Anglo-Normandes où Guernesey notamment fait de la possession du certificat de Caen une condition de l'exercice du métier d'Avocat!!!

Caen fait des Avocats Anglo-saxons, la Normandie est incapable de faire des Avocats français!!!

Les responsables de cette décision aberrante, éminemment préjudiciable aux intérêts des Normand.e.s particulièrement des Jeunes, Messieurs les Bâtonniers Van de Mortel pour Rouen et Mathieu pour Caen et leurs

affidé.e.s, certains membres ou non des C.R.F.P. seraient motivés par l'obéissance à un diktat visant à regrouper les Centres de Formation Professionnels des Avocats.

D'autres solutions que l'humiliation et la vassalisation existent, d'autres axes de réflexions et de choix n'ont pas été prospectés, par exemple un regroupement dans le cadre du quart Nord-Ouest de la France dont Caen est le centre géographique, la région électorale Européenne Nord-Ouest, un rassemblement avec Versailles des cinq départements normands unis tous situés dans le Bassin Parisien ou autres .

Tout était préférable à la division de la Normandie.

Pour mémoire il existe une conférence des Bâtonniers Normands, des barreaux Normands, une conférence régionale des tribunaux de Commerce Normands regroupant les cinq départements Normands.

Pourquoi les Bâtonniers Présidents des C.R.F.P. n'ont pas voulu faire ce que d'autres font?

Quels intérêts servent-ils ?

L' Avocat.e est un Homme libre, un défenseur farouche de la liberté. Montrer aux jeunes Avocat.e.s l'exemple de l'impuissance, de la vassalisation, de l'humiliation est contraire à l'essence même de la profession qui ainsi se trouve discréditée et est une mauvaise action pour l'avenir social, économique, culturel des populations vivant en Normandie.

Elles/Ils délocalisent afin de défavoriser les populations normandes, notamment laborieuses, pour favoriser les populations d'autres régions essentiellement riveraines, sans contre-partie significative :

-Délégation régionale Unédic AGS Centre-Ouest à Rennes.

-Banque Société Générale : la direction de la bourse et de la conservation des titres à Nantes.

-Trésor Public : gestion de la redevance télévisuelle à Lille.

-U.R.S.S.A.F. gestion des chèques emplois à Saint-Etienne.

Elles/Ils s'unissent pour développer l'économie normande.

Paris-Normandie du 22 Janvier 2004.

L'industrie chimique normande cherche « des bras ».

Pour Gaston Rolain, président de l'UIC Normandie « l'industrie chimique est confrontée à un enjeu humain : celui du devenir des hommes et des femmes qui travaillent dans cette région».

M.Le Vern se targue de consacrer près de 50% du budget de la région à la formation professionnelle alors que c'est dans sa plus grande partie une prérogative et un devoir régalien de l'Etat: où va donc cet argent ?

D'un lecteur par courriel : A titre de contribution,

Objet: Diviseurs de la Normandie et Normands de l union

Date: lundi 12 janvier 2004 09:04.

Les fédérations régionales de Transport: Transport et logistique de France (TLF), Fédération nationale des transporteurs routiers (FNTR) sont organisées en interrégion sur Haute et Basse-Normandie.

De même au niveau de l'administration du Ministère de l'Equipement: la direction régionale du travail des transports dispose d'un directeur "normandie" Monsieur Louis GARCIA.

Le centre d'études techniques de l'équipement (CETE) couvre les régions haute et basse normandie et la région centre; il est basé au Grand Quevilly.

Enfin, le Préfet de zone de défense est à Rennes. (A classer dans les délocalisateurs!)

Paris-Normandie du 23 Janvier 2004.

Philadelphie, capitale de l'Impressionnisme. Cinquième vile des Etats-Unis, elle est intimement liée à la France en général et à la Normandie artistique en particulier.

La Normandie à l'honneur au musée d'Art.

Marcel Duchamp superstar (né à Blainville-Crevon en 1887).

La Normandie est le berceau de l'Impressionnisme.

Quel fabuleux potentiel de développement !

Il est réconfortant pour les amoureux de la Normandie de constater qu'au moins les étrangers reconnaissent ses richesses extraordinaires que ses élus régionaux sont incapables de développer à la hauteur de ses potentialités..

Les gîtes ruraux s'offrent un guide. Le guide 2004 des gîtes ruraux de Normandie vient de sortir. 2200 sont recensés en Normandie, dans les cinq départements, du Mont-Saint-Michel à Giverny ...et tant d'autres...

La grande NORMANDIE (sic).

« Si pour l'administration et les politiques, il existe encore deux Normandie, les acteurs du tourisme ont déjà procédé à la réunification...Cela répondait à une logique économique... Mais c'est surtout pour répondre aux besoins des touristes . On va en vacances en NORMANDIE, pas en haute, en basse. Alors dans ce cas on aime bénéficier de l'ensemble de l'offre . C'est évident que l'on doit communiquer sur le concept de Normandie pour ne pas être des ringards ! ».

Ah ! Si MMRS Garec et Le Vern pouvaient lire les brèves , ils ne pourraient être taxés d'appartenir au « club des ringards » en communiquant sur le concept de la NORMANDIE.! Ils feraient LA NORMANDIE !

Daniel LEMOINE.

Ecrivez-nous, dialoguons, échangeons, les brèves doivent être vivantes, interactives, elles doivent aussi être vôtres !

Précision : Dans les Brèves de Janvier un lecteur Conseiller Régional m'a fait remarquer que le budget avait été adopté selon la procédure du 49-3 et non ainsi que je l'avais écrit par 63 POUR et 2 CONTRE, en précisant que le CESR avait émis un avis favorable. Le document sur lequel je me basais émanait du C.E.S.R. et une relecture plus précise laisse penser que l'avis sur le projet de budget primitif 2004 a été adopté par le CESR et non par le CR par 63 pour et 2 contre, ce qui a vraisemblablement fait émettre un avis favorable par le CESR. Je prie les lecteurs de m'excuser de cette imprécision qui pouvait permettre une lecture erronée des faits.